



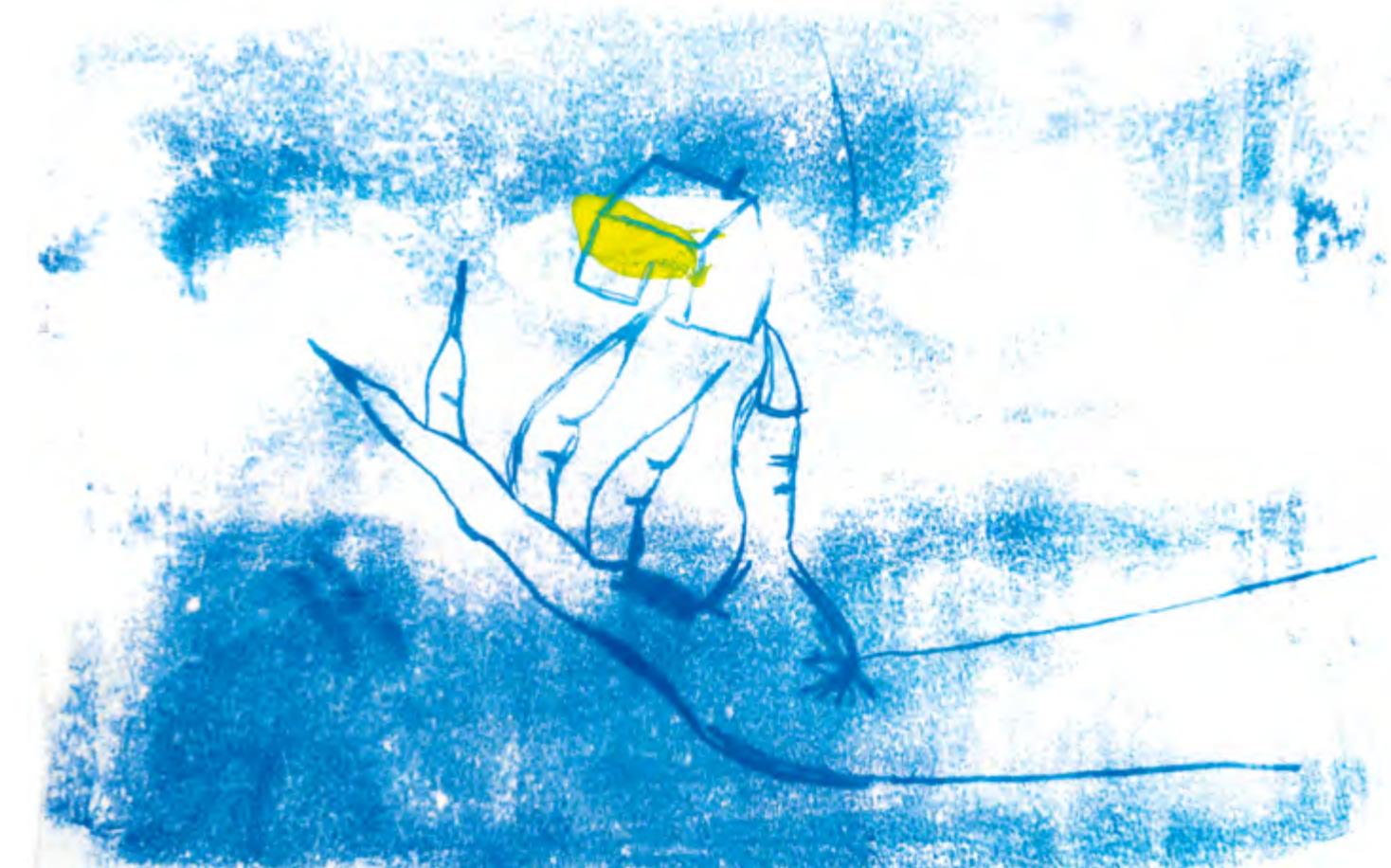
SORTIR LES TIERS-LIEUX DE L'ESPRIT DU CAPITALISME

Avec Léa Massaré di Duca, formatrice, intervenante et conférencière sur les tiers-lieux

Léa Massaré di Duca était tout sauf destinée à s'intéresser aux tiers-lieux. C'est ce qu'elle nous confie, dès les premiers mots de notre rencontre. Si son histoire passe par une école de commerce à Paris, choisie « par pragmatisme », la suite de son récit se construit ailleurs. De Calais à Notre-Dame-des Landes, en passant par Montréal, Detroit, Bogota, Nantes... On retrouve sa trace aujourd'hui dans le tiers-lieu de Montrieux le Hameau situé près de Toulon, et plus précisément dans l'association « Montrieux pour tous », dont elle est directrice.

Elle est aussi formatrice, intervenante et conférencière sur tous ces « espaces de la marge ». Entre les deux, tout un chemin parcouru qui ose les détours, les embardées. Les ponts aussi, entre urbanisme, culture, social, économie collaborative et environnement, sans perdre le fil. Avec ténacité, malgré un regard plongeant sur l'ampleur des dégâts, l'immensité de la tâche. Mais quel choix avons-nous, sinon celui de « continuer à espérer ? », nous renvoie-t-elle.

« Quel futur pour l'hospitalité de la génération YZ ? ». C'est la question sur laquelle Léa doit plancher, en apprentissage chez Accor Hôtel, leader hôtelier européen. Elle a alors une vue à 360 degrés sur la stratégie du groupe. Autant dire que la réflexion est purement marketing. « Après la claque prise avec la vague Airbnb, il fallait avoir un coup d'avance sur ces nouveaux marchés financiers », se souvient-elle, « en sociologie, c'est ce qu'on appelle le nouvel esprit du capitalisme, une récupération de toutes les initiatives de la marge ».



LE POUVOIR DES ESPACES

En parallèle à cette expérience professionnelle, elle passe du temps dans la jungle de Calais, lieu qui la sensibilise d'une toute autre manière à l'importance des lieux laboratoires. « C'était un laboratoire à ciel ouvert de l'habitat low-tech et du vivre ensemble. Au-delà de la violence qui pouvait y exister, comme dans tout espace de vulnérabilités, il y avait tout cet imaginaire collectif à l'œuvre pour construire des dispositifs informels ». A partir du terrain, elle comprend comment on y circule, on y vit, on y mange, on y habite... par-delà ce qui se dit dans les médias dominants.

Autre lieu « déclic », comme elle le surnomme, Notre-Dame-des-Landes

1. « Une ville, c'est un bidonville qui a réussi », Inès Khalidi, Octobre 2025, VICE.

et sa « Zone à Défendre » ou ZAD. En pleine contestation d'un projet d'aéroport, habitant·es et militant·es y défendent leur territoire, contestent un modèle de société. Cette zone de vie alternative avec des projets agricoles et écologiques lui apporte d'autres fragments de réponse « en termes d'enjeux migratoires, sociaux, environnementaux », mais pointent aussi **le pouvoir de ces espaces**. « Ils m'ont élargi le champ des possibles à travers toutes ces formes d'expérimentation, de croisement de profils, de revendications et de manières de préfigurer l'habitat et le vivre ensemble dans un urbanisme informel ».

Pour son travail de fin d'étude, elle décide de réorienter la question de départ : « **Qu'est-ce que j'aimerais, moi, comme espace d'hospitalité pour demain ?** ». Et prend pour sujet un espace hôtelier « de la marge », un « laboratoire

du monde de demain » qui devient son « contre-projet imaginaire d'hospitalité à partir de ce point de départ capitaliste », résume-t-elle. Elle claque la porte du CDI qui s'offre à elle. « J'ai toujours voulu m'engager dans le secteur culturel ou social, mais issue d'une famille d'artistes, transfuge de classe, j'avais besoin d'une sécurité économique et à minima de la certitude que je serais crédible auprès de certains mondes économiques, quel que soit mon secteur d'activités ».

Au même moment, en France, **on entend de plus en plus parler d'urbanisme transitoire**, avec notamment l'émergence de lieux comme « Les

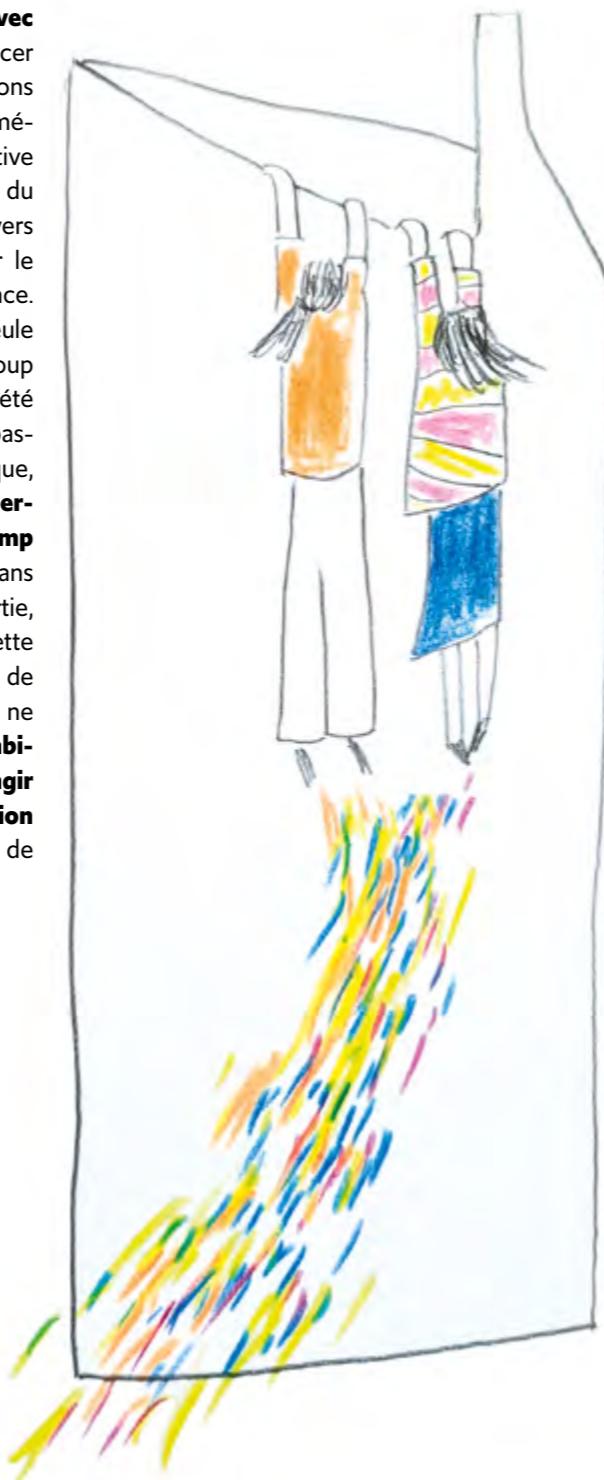


grands voisins² », occupation temporaire de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul. A l'international aussi, « des lieux commencent à clignoter », un peu partout. Mue par cette pensée dite « archipelique³ », l'idée de créer un peu partout des espaces de résistance et d'émergence à partir desquels la société va pouvoir trouver ressource, inspiration et pouvoir se transformer, elle part pour une recherche-action de 15 mois sur le continent américain. De Montréal à Bogota en passant par Detroit, elle rencontre les acteur·rices de ces espaces urbains alternatifs pour les raconter, les comprendre, les interroger. Et revient avec une pensée plus « radicale », plus « critique » pour co-créer ce type d'espaces, à son tour, en France.

RÉPARER LE LIEN AVEC L'INSTITUTION

Après une aventure éco-citoyenne à l'Amarre, à Toulon, aujourd'hui auto-géré par ses adhérent·es, elle rejoint un autre projet de tiers-lieu, à 30 minutes de là, mais en pleine nature, à Montrieu le Hameau⁴. Cet ancien monastère de Chartreux lui permet de tenir ce fil, toujours, de la création d'espaces qui font hospitalité, de manière inconditionnelle. Pour surtout ne pas le lâcher, au sein de l'association **Montrieu pour tous**, elle expérimente des séjours de répit, de « rebond ». D'abord à destination des aidant·es familiaux/ales, puis plus récem-

ment, pour des familles : des femmes en situation de précarité et de recherche d'emploi, des mamans seules, avec leurs enfants. Parce qu'« il faut un village pour prendre soin des familles monoparentales⁵ ». L'idée est de créer, à partir d'un espace sécurisant, un **processus de réparation du lien de confiance avec l'institution**. De participer à influencer des agent·es de la Caisses d'Allocations Familiales, de France Travail. Des méthodologies d'émancipation collective et des pratiques d'eco-psychologie du travail qui relie⁶, permettent d'aller vers une émancipation économique par le travail, par le soin et par la pair-aidance. « Ces projets, si je les avais menés seule dans mon coin, cela aurait été beaucoup moins riche », souligne-t-elle, « j'ai été clairement influencée par ce qui se passait dans le lieu. C'est dans ce sens que, selon moi, **les tiers-lieux peuvent permettre d'expérimenter dans le champ social** ». La capacité d'émergence dans les tiers-lieux passerait, en grande partie, par ce mélange d'acteur·ices. De cette hybridation émerge quelque chose de nouveau et d'intéressant. Mais cela ne suffit pas. C'est « **une manière d'habiter [les lieux] en mixité, d'interagir avec les publics, de créer une relation de réciprocité** » qui permet de faire de l'action sociale autrement.



2. « 3,4 hectares dans Paris [qui] apporte des réponses innovantes et bienveillantes à la lutte contre l'exclusion et l'isolement », in « Babayagas, Oasis et Grands Voisins : réinventer le vivre-ensemble », Club de Mediapart, 2018.

3. « Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce », Corinne Morel Darleux, Editions Libertaria, 2019

4. Crée en 2021, le tiers-lieu se veut un espace au croisement de différents enjeux sociaux, avec un volet agricole, un service de restauration, mais aussi un aspect recherche.

5. « Des séjours tremplin pour reprendre confiance », Var-matin, 24/09/2025

6. Ecologiste, activiste et philosophe américaine, Joanna Macy est connue pour son travail sur la psychologie environnementale et l'élaboration du « Travail qui relie ».

Comment préserver et multiplier ces espaces où se développent des métiers de la « sensibilité », du doute et de l'expérimentation face à un capitalisme qui dévore et « récupère » tout, même les marges ? Entretien. Par Adeline Thollot, journaliste, CBCS.

LE BIS : *Dès le départ dans votre parcours, il y a ces réflexions qui émergent autour de la conception de l'hospitalité, tant du côté marketing que de vos rencontres avec des luttes militantes. C'est ce mélange des perceptions de l'espace qui vous donne envie d'effectuer cette recherche-action à l'international ?*

Léa Massaré di Duca : Complètement ! C'est l'éveil au lieu et au conditionnement des lieux. Quand je commence le **Wide Open Project, ce tour du monde des écosystèmes positifs**, j'ai très peu de culture politique. Au fil du terrain, j'ai vraiment vu mon regard se transformer, se politiser et surtout s'éveiller à la pensée territoriale et à nos échecs successifs dans la manière de construire nos villes. Je suis partie en construisant une grille d'analyse assez large sur des questions de gouvernance, de modèle économique, d'ancrage territorial et les questionnements se sont affinés dans le temps. Dans cette myriade de concepts - tiers-lieu, fablabs, ZAD, squats,... - qu'on oppose parfois, **j'ai observé une pensée commune de revendications : ce qu'on pourrait faire en tant que société à partir des lieux**. Au-delà des dénominations théoriques, l'idée de départ, **c'est la transformation sociétale et le fait d'avoir un espace commun, un espace de convergence**.

Le tiers-lieu peut se faire sans lieu alors ?

J'ai rapidement pris conscience qu'il ne s'agissait pas uniquement d'une ques-

Dans la définition à l'origine des tiers-lieux, il y a cette idée de droit à la ville.

tion de lieu, mais avant tout d'une question de culture et de revendications économiques et politiques. **En France, on entend une définition ultra galvaudée qui est, un tiers-lieu, c'est un lieu qui n'est pas le domicile et qui n'est pas le lieu de travail**. Je pense que c'est la traduction la plus pauvre qu'on puisse faire de la définition pensée par Ray Oldenburg à l'époque puisqu'elle est décontextualisée. Le concept est né à la fin des années 80, aux États-Unis, où l'on assiste à une rupture, non seulement des territoires mais des modes de vie. L'émergence de l'automobile entraîne une transformation massive des mobilités, un étalement urbain, l'émergence de *gated communities* qui empêchent de rencontrer la diversité, et donc une autre manière d'arpenter, de parcourir les territoires et de les éprouver.

Avec quelles conséquences concrètes sur la manière de penser nos espaces ?

Un délitement de nos centres urbains ! **On n'est plus dans une urbanité plurielle, potentiellement conflictuelle, démocratique**. Ray Oldenburg parle de l'importance des *third places*, au moment où construire la ville est devenu un marché financier. On assiste à une inversion de l'offre et de la demande. On n'est plus dans une approche urbanistique qui se questionne sur la manière de faire société, puis élaborer un projet urbain : ce sont les marchés financiers qui décident de faire venir des investisseurs pour juger de la rentabilité d'un espace. A **ce moment-là, on assiste à un basculement complètement libéral de la fabrique urbaine**. La cité est



pétitivité des territoires, de libéralisation du travail. L'idéologie, en fond, n'est pas questionnée par les acteurs qui s'identifiaient tiers-lieu parce qu'il y a un grand enthousiasme de se voir enfin reconnu comme ayant de la valeur sur les territoires. Et puis on a tout de suite parlé de subventions, de la possibilité d'être labellisé « fabrique de territoire », « tiers-lieu culturel ». Donc l'État se place en juge. Il vient valider ce qui est tiers-lieu et ce qui ne l'est pas. Grâce aux subventions, certains lieux avaient la possibilité d'être reconnus, non pas comme des espaces à la marge ou accessoires, mais des espaces reconnus d'utilité publique. Cela entraîne une mise en débat de la définition et une confusion sur le plan sémantique. Certains veulent s'en émanciper, le terme étant jugé désormais trop englobant, recouvrant des pensées politiques très différentes, voire complètement opposées.

Comment vous situez-vous personnellement par rapport à l'utilisation du terme de tiers-lieu ?

Dès le début, j'ai été un peu sur mes gardes. J'avais peur d'un phénomène d'institutionnalisation, que l'État vienne rigidifier ce qui se passe dans ces lieux. Et puis très rapidement, je me suis rendu compte que c'était pire que ça ! Il ne s'agit pas simplement d'une institutionnalisation, mais plutôt d'une récupération capitaliste, cette fois-ci

portée par l'État, dans une idéologie libérale. Quand je suis rentrée du projet Wide Open Project, j'ai été invitée à intervenir comme conférencière dans des colloques sur les tiers-lieux. J'écoutais l'intervenant d'après qui parlait de coworking et pensait que les coworkings étaient des tiers-lieux. Je me suis dit « Ce n'est pas possible, on ne parle pas du tout de la même chose ».

Avec quelles conséquences sur le terrain pour le développement de ces lieux ?

Une des premières choses que l'État français a faite, c'est de typologiser les tiers lieux, de les diviser en tiers-lieux culturel, tiers-lieux sociaux, tiers-lieux de travail. Ça n'a aucun sens ! **Par définition, les tiers-lieux doivent être à l'intersection de ce qui émerge sur le territoire, ils doivent bouger en permanence.** C'est le premier phénomène auquel on a assisté, celui de **devoir rentrer dans des cases**.

De plus, par le jeu des appels à projets, ces lieux ont été rapidement mis en compétition. Ensuite, la question du modèle économique a été mal posée. Un espace qui est, par exemple, un espace de lutte, à la marge, sans modèle économique, comme un squat a autant de valeur qu'un autre, sous la forme d'une coopérative où il y a de

l'activité économique. En revanche, ces espaces doivent pouvoir faire bloc face à une idéologie tiers-lieu qui ne se pose plus ces questions : quelles valeurs on souhaite défendre ? Quels impacts on a envie de générer ? De la création d'emplois, l'augmentation du pouvoir d'achat localement, l'augmentation des solidarités ? En restant uniquement concentré sur les modèles économiques, les processus, on passe à côté de l'objectif de base. **La mesure d'impact, elle doit venir en premier !** En France, le collectif Commune Mesure s'est emparé de cette question, il travaille à la mesure d'impact et la revendication de l'impact immatériel, c'est à dire culturel, des lieux hybrides (lire encadré, p. 43).

Comment éviter cet écueil de la récupération marchande ? En Belgique aussi, la subsidiation de ces lieux mène à évaluer l'impact, sur le plan de la rentabilité économique.

En résistant sur les différents tableaux : le matériel et l'immatériel ! Prenons l'immatériel, les tiers-lieux sont avant tout des espaces de restauration de la culture des communs. Vouloir les mesurer, c'est imaginer des manières démocratiques de travailler. C'est déjà un combat en soi et ça doit être placé au centre de la table. Mais c'est aussi se demander si l'on

porte des revendications à une échelle plus large. **Jusqu'où on agit concrètement, au-delà de certains termes tels que « mixité sociale » ?** J'ai pu l'utiliser moi-même par le passé et je constate la portée dangereusement apolitique aujourd'hui. **On veut créer des espaces où les gens, sans distinction, vont pouvoir se retrouver, mais la mixité sociale sans lutte des classes, c'est faire avaler la couleuvre des injustices sociales.**

Et sur l'aspect matériel, comment aller plus loin ?

C'est interroger notre rapport à la propriété notamment. **Comment est générée l'argent dans nos espaces ?** Revenir par exemple le droit d'être soutenu en tant que projet d'intérêt général par les acteurs publics. Ne pas avoir à payer de loyer... Mais il y a aussi tout ce combat à mener sur la manière d'évaluer les objectifs fixés (évaluation chiffrée, rapports d'activités, etc.). « Professionaliser les tiers-lieux aux modèles économiques fragiles et incertains », selon les mots de l'Etat, ne peut se réduire au chiffre d'affaires local des indépendants qui travaillent dans ces lieux. **Alors, il s'agit uniquement d'augmenter la compétitivité des territoires au détriment des valeurs politiques du lieu.**

côté de ce qui existe déjà, à côté de la norme, ce qui doit advenir, mais qui n'a pas trouvé sa place dans le cadre actuel. Tous ces espaces-là sont des espaces d'élargissement de ce qui existe et d'expérimentation de nouvelles manières de faire ensemble. Face aux mouvements de libéralisation de nos territoires et de nos modes de vie, **c'est un réflexe collectif, de protection et de survie : « ce n'est pas possible, ça ne peut pas aller plus loin, il faut que l'on recrée des espaces communs ».** C'est quasiment anthropologique !

Existe-t-il des modèles économiques plus robustes que d'autres pour soutenir ces communs ?

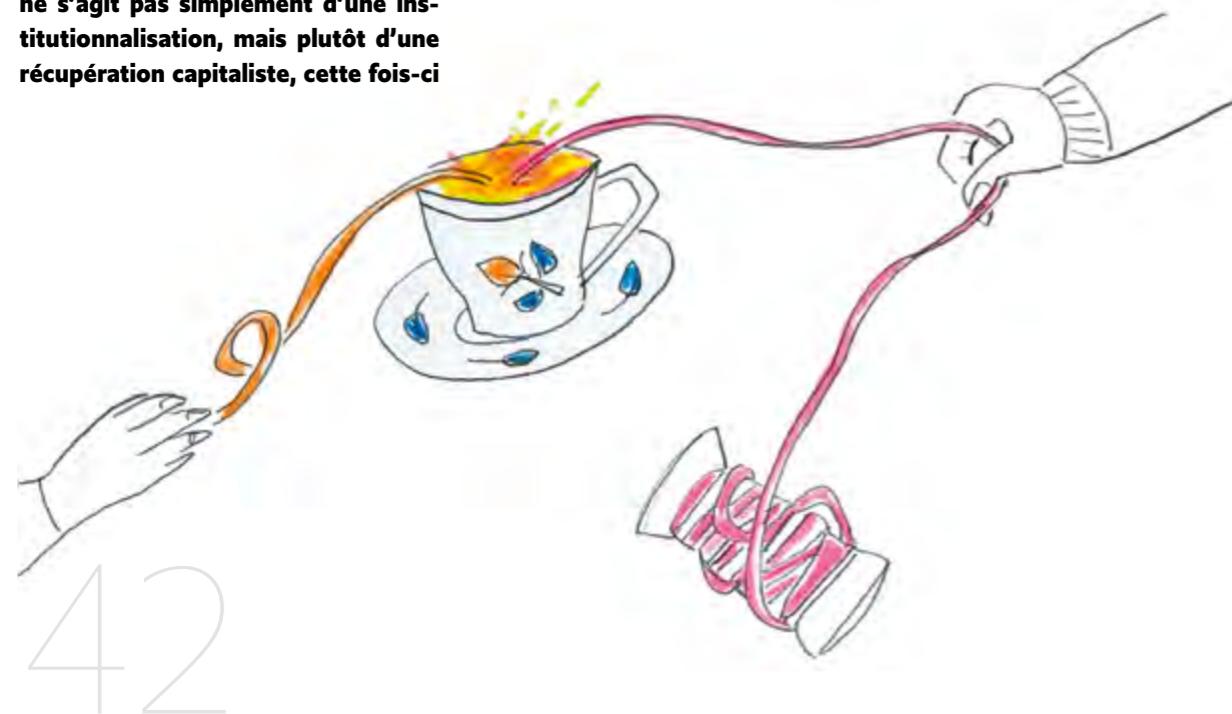
Tout existe ! **Pendant pas mal de temps, je parlais beaucoup de résilience économique par la diversification** : éviter une dépendance totale du secteur privé ou public, ou de revenus

Comment mesurer collectivement l'immatériel ?

Quand on porte un projet de lieu hybride, on a la conviction que l'on apporte des changements bénéfiques à un territoire et aux personnes qui y vivent. Quiconque s'intéresse au sujet des tiers-lieux le perçoit également. Cependant, comment passer de cette intuition à quelque chose de tangible, démontrable, visualisable ?, interroge Le collectif Commune Mesure. Comment s'approprier le sujet de l'évaluation pour qu'elle reflète les valeurs que l'on porte dans un lieu ? **Le collectif propose d'aborder de façon nouvelle la définition de la valeur de l'impact social. L'enjeu n'est plus de quantifier, mais de qualifier collectivement la valeur sociale produite.** A partir d'un processus collectif, l'évaluation peut devenir un outil de pilotage et d'implémentation des parties prenantes, au service des porteur·ses de projet. Le collectif veut permettre d'avoir des clés pour définir ses propres démarches d'évaluation, condition pour que l'évaluation devienne un véritable outil de pilotage pour les tiers lieux.

Accès au guide « L'évaluation des effets sociaux des lieux hybrides » sur : <https://communemesure.fr/la-demarche-dapproche-s/>

qu'on génère uniquement. Cela risque de nous enfermer dans une loi du marché si l'on produit nos propres revenus ou d'entraîner une institutionnalisation massive et un contrôle de nos pratiques si l'on dépend exclusivement du public ou du privé. Montreux le Hameau, par exemple, repose sur la diversification de financements. D'un côté, on a des rentrées d'argent générées au sein du lieu (hôtellerie-restauration) et en même temps, on a une association, avec des projets qui fonctionnent sur des fonds publics. Mais ce n'est pas si simple. Tout d'abord, il y a cette fatigue liée à une nécessité de faire émerger de nouvelles choses tout le temps et d'aller chercher des financements par projets. Deuxièrement, le projet a été amorcé grâce





L'Etat se place en juge, il vient valider ce qui est tiers-lieu et ce qui ne l'est pas.

à des fonds d'investissement à impact⁷. Ces fonds, comme tout produit financier, attendent un rendement. On est dans une pression de développement économique, et parfois, on en revient à des réflexes libéraux. En tant que directrice de l'association Montrieux pour tous, je freine cette dynamique des quatre fers parce qu'on n'est pas un business. Malgré la diversification économique, on a toujours un horizon économique à six mois. Jusqu'au moment où l'on va avoir la capacité d'aller chercher un nouveau coopérateur qui va ramener un peu de trésorerie. Cela reste extrêmement complexe d'avoir une partie du projet qui trempe dans la loi du marché et l'association qui fait de l'action sociale.

Il n'y aurait donc pas de modèle ou de recette idéale pour les tiers-lieux ?

Avec le recul, je dirais que peu importe le modèle, il vient avec un champ des possibles qui doit être pensé sur mesure et en fonction du projet politique du lieu. Un espace, par exemple, qui est 100% financé par

7. Un fonds d'investissement à impact en France est un véhicule financier qui investit dans des entreprises ou des projets afin de générer à la fois un rendement financier et un impact social et/ou environnemental positif et mesurable.

ses adhérents et qui, en interne a trouvé des moyens pour vivre, c'est très bien. Un espace qui est 100% financé par le public et qui fait confiance à cet espace-là pour se créer, pourquoi pas. En revanche, si c'est 100% financé par le privé, il faut se poser la question de « à quoi l'on sert » ? Et qu'est-ce qu'on essaie de vendre ? Personnellement, je ne me sens pas légitime à être juge. En revanche, il faut garder en tête que cela vient toujours avec un prix et/ou avec des loyautés qui se créent dans le rapport à l'argent. À partir du moment où un acteur nous finance, il va être au contact de notre pensée, de nos pratiques, et potentiellement, on va pouvoir aussi être influencé par lui. A nous d'utiliser cette loyauté pour pouvoir l'influencer en retour.

En Wallonie, 23 tiers-lieux ont reçu plus de 300 000€ chacun en 2022 pour une durée de 3 ans. A la fin de l'année ils se disent, mais comment va-t-on pour suivre sans ce subventionnement ?

C'est exactement ce qui s'est passé chez nous, en France. 50 lieux ont reçu 300 000€ sur 3 ans. L'Etat s'est placé en investisseur, en amorceur, en soutenant financièrement des lieux. C'est la meilleure phase de la start-up nation⁸: vouloir transformer les tiers-

8. Une « start up nation » désigne un pays qui met en valeur l'entrepreneuriat et l'innovation en créant un environnement favorable à la création et à la croissance des entreprises innovantes. Le terme est souvent employé pour parler de la politique écono-

lieux en start-up de l'action sociale. C'est une libéralisation des modèles. En trois ans, ces espaces-là doivent devenir des business, en capacité de générer leurs propres revenus. **On ne peut pas demander à un lieu qui travaille pour le vivre ensemble, pour la culture, d'être rentable, au risque de le fragiliser dans sa capacité politique, en l'asphyxiant économiquement et en lui mettant une pression à se libéraliser. Le combat politique, il doit se manifester à cet endroit-là !** Il faut arrêter de revendiquer un droit à avoir sa place dans les appels à projets, mais lutter contre cette pratique, aujourd'hui dominante dans le champ social et culturel, et revendiquer des subsides pérennes.

Comment mettre en pratique ces luttes dans les tiers-lieux ?

Il faut pouvoir poser les bases de revendications politiques. **Tant qu'on ne s'attelle pas à ça, on reste des espaces d'agrément où l'on fait du palliatif, où l'on gère à posteriori les conséquences de politiques délétères.**

Ensuite, il faut pouvoir multiplier les espaces d'émergence, mais sans attendre de recevoir une gommette de la part de l'Etat. Il ne faut pas être dans une allégeance, sinon on perd son indépendance. Avec le label, de nouveaux acteurs sont venus faire ce que certains faisaient déjà depuis des années, en revendiquant quelque chose d'ultra disruptif, innovant. Ça ne veut pas dire qu'il faut décourager les gens qui souhaitent se lancer ! **Allez-y, mais allez-y avec une conscience politique.**

Allez-y en veillant à ne pas taper sur le voisin, qui est là depuis des années et lui

dire que ce qu'il fait est vieillissant, que ce n'est plus la bonne approche. **Si l'on ne fait pas front, ensemble, on en devient plus attaquable.**

mique d'Emmanuel Macron, président français, en fonction depuis 2017.



des espaces où in fine ça ne va pas trop mal, avec une capacité de liberté, alors qu'au niveau méta, on est en train de perdre toutes les batailles politiques.

Qu'est-ce qu'on peut attendre des tiers-lieux, en termes de changement social ?

De l'espoir ? Tous les mercredis, depuis deux ans, je fais visiter le tiers-lieu de Montrieux le Hameau. J'entends toujours la même chose « oh c'est incroyable ce que vous faites », « c'est super que de tels lieux existent », ... J'en suis arrivée au point de me demander si un des impacts majeurs du lieu, ce n'est pas ça. **Permettre à des gens de continuer à garder espoir dans la société, dans le fait que des espaces comme ceux-ci puissent exister. Est-ce que cela n'a pas de la valeur en soi ? C'est ce qui me fait tenir et ce qui est ressource.**

Si ces espaces-là ne sont pas pérennes, **ils ont déjà valeur au présent et ça vaut le coup de les maintenir.** J'aime bien l'expression « J'ai décidé de ne pas faire un métier de ma passion pour ne pas la trahir ». **Est-ce qu'il faut décorrérer le besoin de survie économique de ces espaces-là pour justement ne pas les trahir ?**

C'est une vraie question que doivent se poser les porteurs de projets. Quand j'ai créé l'Amarre, un tiers-lieu citoyen à Toulon, je me suis engagée en contrat aidé, à mi-temps pour que ce soit possible, je me suis précarisée et je l'ai regretté. Le secteur a la fâcheuse tendance de payer tout le monde au Smic⁹, faute de pouvoir faire plus : n'en devient-on pas exclusifs socialement ? Aujourd'hui, qui peut se permettre de vivre au Smic ?

9. Le montant net du Smic en 2025 était de 1 426,30 € par mois.

RESSOURCERIE N°3

FOCUS SUR LES ÉCHIACS DU CAPITALISME ET LES PERSPECTIVES

Le nouvel esprit du capitalisme, Luc Boltanski et Ève Chiapello, Gallimard, 1999

Sauve qui peut, film documentaire, Alexe Poukine, 2025

Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce. Réflexions sur l'effondrement, Corinne Morel Darleux, Libertalia, 2019-2021, 104 p.

La Liberté dans un monde fragile. Écologie et pensée libertaire, José Adrillo, Editions L'Echappée, 2018.

Les liens qui nous font du bien, Courrier International Hors-Série, Octobre-Novembre 2025.

Basculons ! Dans un monde vi(v)able, Tanguy Descamps, Maxime Ollivier et Romane Rostoll, Actes Sud, collection Cahier militant, 2022, 304 p.

Reprendre les choses en main. Le bricolage contre le productivisme, magazine Socialter, n°61, 2024.

Bigger than Us, film documentaire, Flore Vasseur, 2021.

Chez nous - chacun cherche son chez soi, LSD La Série Documentaire, France Culture, série de podcasts, Février 2023 : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-chez-nous-chacun-cherche-son chez-soi>

Comment travailler avec les structures de l'action sociale, les dispositifs de travail social communautaire, déjà présents sur le territoire ?

Il y a un travail à mener sur la manière de transformer les espaces publics

comme les centres sociaux, les espaces culturels, les écoles, les maisons de retraite, dans une approche tiers-lieu. Pour que ces espaces soient ressources autant que le sont ces tiers-lieux. Cela peut prendre la forme de partenariats, de mise à disposition, peu importe. L'idée

est de pouvoir s'inspirer de l'existant pour ne pas créer à partir de rien. **Je crois à la nécessité de s'interroger en permanence : est-ce que l'on n'est pas en train de réinventer l'eau chaude ?** Un certain nombre d'outils utilisés sont issus des mouvements de l'éducation populaire, des pédagogies de l'émancipation. Je propose qu'on essaie de faire une « internationale »

de tous ces courants de pensée et lieux existants pour porter ensemble des revendications politiques plutôt que d'essayer de réinventer ce que l'on imagine depuis des dizaines d'années.

Les tiers-lieux peuvent agir parfois, malgré eux, comme des pacificateurs sociaux, au risque de saper des luttes politiques ?

On met des pansements sur un système qui part en vrille. Dans la plupart des lieux, on survit économiquement, tous, là où l'on est. On agit à certains endroits de vivre ensemble, de démocratie, à contre-courant du reste de la société. J'ai parfois peur que l'on maintienne l'illusion que nous sommes des espaces politiques alors que nous maintenons les possibilités d'existence de l'ordre établi et de la doxa. Les tiers-lieux donneraient l'illusion que oui, il y a